

Hani défend Tariq : pas de viol s'il n'y a pas 4 témoins, et gare à qui touche un poil de Ramadan

écrit par Christine Tassin | 5 novembre 2017

REPORTAGE EN ROUMANIE EXORCISME, CRUCIFIXION ET VIEILLES SOUTANES RISS AU PROCÈS MERAH LES DIX
COMMANDEMENTS DU DJIHADISTE ROBERT McJAM WILSON COMMENT TRUMP M'A RENDU AMOUREUX DE L'AMÉRIQUE

CHARLIE HEBDO

VIOL

**LA DÉFENSE DE
TARIQ RAMADAN**

JE SUIS LE
6^e PILIER
DE L'ISLAM!



juin



Sans surprise. L'islam dans toute sa vérité, dans toute son horreur.

Le coran fait loi, s'il n'y a pas 4 témoins, le viol n'est pas prouvé. Tariq peut continuer à folâtrer allègrement aux dépens de ses victimes, Hani, le coran et mahomet l'exonèrent de

tout. Pratique cette « religion » pour les obsédés, les violents et les tarés.

Mieux encore, le Frère ramadan est clair : pas touche à mon frère ou alors ça va saigner. De là à voir dans Hani l'ordonnateur de basses oeuvres, le grand manitou en lien avec l'EI et ses terroristes il n'y a qu'un pas, facile à franchir.

La solidarité de la oumma. Et encore plus entre frères, n'est-ce pas ?

Y aura-t-il un juge d'instruction pour lancer une commission rogatoire et traîner au tribunal le Suisse Hani Ramadan pour menaces de mort contre des Français ?

La justice française a été capable de [condamner un Suisse](#) responsable d'un site suisse, pour article accessible en France... on peut supposer que des menaces de mort devraient motiver le parquet, non ?

Au même moment on apprend que la une de Charlie Hebdo et son sixième pilier de l'islam valent aux journalistes de nombreuses menaces de mort, à nouveau :



<https://www.marianne.net/politique/une-sur-tariq-ramadan-charlie-hebdo-croule-sous-les-menaces-de-mort>

Je serais juge d'instruction, je mettrais Hani en garde à vue je ferais perquisitionner son domicile...